

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber:	Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band:	21 (1943)
Heft:	3
Rubrik:	Marchés aux champignons de Lausanne en 1942 ; Rapport pour 1942 de l'inspection des champignons sur les marchés de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tüfels Gwalt» den Kaiserling finden will. Die Frage, die Herr Accola aufwirft, bleibt auch für uns Zuger Pilzler offen, und auch wir

hoffen, über *Am. caesarea* etwas genaueres zu erfahren, aber diesmal über den echten.

G. A. Zug.

Marchés aux champignons de Lausanne en 1942.

Le marché aux champignons a été ouvert du 4 avril au 31 décembre 1942. Malgré la grande sécheresse que nous a gratifié dame Nature jusqu'à fin septembre, l'année n'a cependant pas été trop mauvaise au point de vue mycologique, grâce à la formidable poussée de champignons qui s'est produite dès le début d'octobre et jusqu'à l'arrière-automne; aussi 228 espèces ont été apportées aux marchés, représentant un poids total de 25 524 kilos et 1524 permis de vente ont été distribués sur l'emplacement du marché. Les différentes variétés présentées à l'inspecteur sont:

Genre ou famille	Nombre d'espèces	Poids en kgs.	Prix moyen par kg fr.
Acetabula	1	½	4.—
Amanita	7	6	vente interd.
Armillaria.....	2	6109	2.50
Bolets secs	1	6	35.—
Bolets frais	22	5183 ½	3.65
Bovista	1	1	2.—
Champignons Paris	1	341	5.30
Chanterelles	6	3877	4.60
Cladomeris	6	25	2.—
Clavaria	7	112	2.50
Clitocybe	19	1779 ½	2.50
Clitopilus	1	65	3.—
Collybia	6	41	2.25
Coprinus	2	14 ½	2.75
Corticarius	22	1701	2.75
Craterellus	1	543 ½	3.—
Entoloma	2	9	vénéneux
Gomphidius	2	87	2.50
Guepinia.....	1	6	2.—
Gyromitra	2	7	7.—
Hebeloma	2	12	non comest.
Helvella	2	3	3.—
Hydnnum	3	485	3.—
Hygrophorus	25	954	2.60
Hypholoma	1	½	non comest.
Inocybe	1	½	vénéneux
Lactarius	5	656	2.25
Lentinus	1	2	2.—
Lepiota	3	54 ½	3.—
Lycoperdon	2	61	2.50
Marasmius	1	11	6.—
Morilles	8	218	21.65
Mycena	1	½	non comest.
Paxillus	2	39 ½	2.—
Pezizes	9	15	3.50
Pholiota	4	135	2.50
Pleurotus	1	2	2.—
Pluteus	1	1	3.—

Genre ou famille	Nombre d'espèces	Poids en kgs.	Prix moyen par kg fr.
Polyporus	5	94	2.75
Psalliota	8	735	3.—
Russula.....	1	½	vente interd.
Sparasis	1	2	2.50
Tremelodon.....	1	1	1.50
Tricholoma.....	26	2066 ½	2.90
Verpa	2	3	13.50
Détruits	—	79	—
Totaux	228	25524	4.25

Des 25 524 kilos examinés, 5 kilos ont été séquestrés, la vente en étant interdite par arrêté cantonal; 132 kilos appartenant à des variétés vénéneuses, voire même mortelles, suspectes, de maturité trop avancée ou complètement véreux, par conséquent dangereux et impropre à la consommation ont également été séquestrés et détruits.

En 1942, 367 inspections, portant sur 4266 kilos de champignons frais et secs, ont été effectuées chez divers négociants de la place qui en pratiquent le commerce; la vente a été refusée pour 115 kilos, du fait qu'ils étaient avariés par des mites, malpropres ou mélangés à d'autres sortes dont la vente est interdite par l'arrêté cantonal.

Il a encore été procédé à 876 examens de champignons pour des personnes qui les avaient récoltés elles-mêmes, ainsi qu'à 13 déterminations par correspondance pour des inspecteurs et particuliers d'autres communes du canton et hors du canton. Un inspecteur d'une localité du canton a suivi pendant un certain temps nos marchés pour s'initier à l'organisation de ceux-ci et apprendre à connaître tout au moins une partie des champignons qui s'y vendent.

Durant cette même année, il est parvenu à notre connaissance 4 cas d'intoxication affectant 10 personnes, provoqués par des champignons récoltés sans être connus des personnes qui les ont ramassés et consommés sans les avoir préalablement soumis au contrôle ou encore par des champignons achetés à la porte à des colporteurs. Les suites de ces empoisonnements n'ont pas été mortelles, quoique quelques-unes des victimes dussent être hospitalisées.

4 contraventions ont été relevées contre des colporteurs pour ventes de champignons en dehors des marchés, et 10 avertissements ont été donnés pour non-observation des prescriptions relatives au commerce des champignons; en outre, de nom-

breux avertissements ont également été donnés concernant l'arrachage des dits.

A noter que sur les marchés il n'a été vendu aucun champignon de provenance étrangère, vu que les revendeuses de la Savoie ne peuvent tou-

jours pas apporter leurs produits chez nous; il en est de même pour les magasins de la place dont tous les champignons frais vendus par eux sont de cultures essentiellement suisses.

L'inspecteur: Louis Theintz.

Rapport pour 1942 de l'Inspection des champignons sur les marchés de Fribourg.

Du 7 mars au 9 décembre 1942 il a été délivré 1471 autorisations de vente pour 17 254 kg. de champignons et de 1474 chaînes de Morchella des 4 sortes suivantes: Esculenta, Conica, Alcata, Cimosipes, provenant de nos champs et forêts.

Voici le détail des espèces présentées reconnues comestibles et vendues:

Hygrophorus marzuolus 112 kg.; Tricholoma Georgii 110 kg.; Verpa bohémia, digitalis, 8 kg.; Cantharellus cibarius 5903 kg.; Canth. Infundibuliformis 121 kg.; Canth. Lutescens 104 kg.; Trich. Amethystinum 1,5 kg.; Clitocybe géotropa, viridis, nébularis, déalbata 528 kg.; Psalliota campestris, arvensis, pratensis, 216 kg.; Clavaria flava, auréa, botrytis, pratensis, clavatus, 217 kg.; Amanita rubescens 63 kg.; Armillaria robusta, mélléa, 57 kg.; Russules diverses 54 kg.; Tricholoma agrégatum, rutilans, équestre, portentosum, nudum, 709 kg.; Hygrophorus, 2 sortes, 98 kg.; Cortinarius divers 89 kg.; Pholiota mutabilis, caperata, 8 kg.; Coprinus comatus, atramentarius, 24 kg.; Lactarius déliciosus, sanguifluus, 125 kg.; Lepiota procera 47 kg.; Gyrocephalus rufus 7 kg.; Trémellodon gelatinosum 5 kg.; Clitopylus prunulus 7 kg.; Collybia 6 kg.; Gyromitra esculenta 6 kg., sèches; Paxillus atrotomentosus 7 kg.; Amanitopsis vaginata 26 kg.; Hydnnum imbricatum 199 kg.; Craterellus conucopioïdes

360 kg.; Peziza 4 kg.; Bovista gigantéa 6,2 kg.; Hygrophores blanc d'ivoire 7 kg.; Lycoperdon gemmatum, épineux, caclatum 92 kg.; Boletus édulis, aérus, castanéus, bovinus, granulatus, luteus, chrysenteron, cyantecens et rufus, 9 espèces, toutes comestibles, 5362 kg.; Polyporus ovinus 74 kg.; Laccaria laccata 23 kg.; Mycena 2 kg.; Bolets secs 10 kg.

236 kg. ont été vérifiés pour le public et non inscrits au contrôle.

Ont été séquestrés et détruits comme reconnus mortels: Amanites phalloïdes 12 kg.; Amanites citrines 10 kg.; Amanites mappa 3 kg.; Bolets satan, felleus, 12 kg.; Amanita panthérina 6 kg.; Volvaria volvacea, quelques exemplaires; Entoloma lividum 3 kg.; Gyromitra esculenta n'est toléré sur aucun marché qu'à l'état sec.

Ont été rejetés et détruits pour cause de décomposition, comme verreux, gelés, suspects 120 kg.; Clavaires grises 5 kg.

Les magasins de la place ont été visités. L'un a vu ses champignons séquestrés pour vente de bolets en paquets cellophane complètement détériorés et attaqués par les insectes. La maison fautive est une maison de Bâle.

Fribourg, le 12 janvier 1943.

L'inspecteur officiel: Paul Vannaz.

Alessandro Zambetti †.

Unser langjähriges Mitglied Alessandro Zambetti wurde am 12. Januar 1943 im Alter von 52 Jahren in eine bessere Welt abberufen. Unerwartet kam diese Nachricht, wussten wir doch, dass er noch am Neujahrstage beim Aarestädtchen Büren seinem Lieblingssport, dem Fischen, obgelegen hat. Kurz darauf begab er sich in das Spital nach Solothurn, um sich einer Operation zu unterziehen, von der er sich rasch erholte. Aber die Fügung wollte es anders, eine hinzugekommene Komplikation raffte ihn unerwartet von Familie und Freundenkreis hinweg.

Der Verein für Pilzkunde Grenchen verliert in ihm ein gutes Mitglied. Sein stilles, bescheidenes Wesen war uns allen sympathisch. Wie gross war seine Freude, an unsern Pilzexkursionen teilzunehmen und die herrlichen Früchte heimbringen zu können. Unser Verein war ihm ans Herz gewachsen und die Teilnahme an unsern alljährlichen Ausflügen in Begleitung seiner lieben Gattin eine Selbstverständlichkeit.

Sein Andenken werden wir stets in Ehren halten.

A. Ducommun.